



Le Grillon

MESSAGE DE M. PIERRE-ANDRE BURNIER, SYNDIC

Cette année 2022 est marquée par le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine qui a eu diverses conséquences dont notamment l'accueil à Gryon d'une centaine de réfugiés de guerre ukrainiens, aux foyers de Florimont et de la Comète. La cohabitation avec la population est très bonne et une association de bénévoles les soutient dans leur intégration, tant sur Villars que sur Gryon.

Un autre corollaire se trouve être l'impact sur les énergies électriques et gazières dont les ressources ne sont plus forcément garanties pour les pays européens au seuil de l'hiver et pour les années à venir. La Confédération a lancé une large campagne de sensibilisation en demandant à chacune et chacun de fournir un effort essentiel pour baisser sa consommation. Les communes sont aussi appelées à mettre en place des mesures d'économies et vous trouverez dans ce journal diverses informations sur cette thématique.

Je vous remercie vivement d'appliquer au maximum ces mesures d'économies, tant pour palier à une pénurie, qu'à plus long terme pour diminuer notre empreinte énergétique. Chaque geste compte pour nos générations futures.

En cette période de fin d'année, je vous souhaite de chaleureuses et douces Fêtes.



CRISE ENERGETIQUE

Les risques de pénuries en électricité et gaz pour ce prochain hiver ont incité les autorités fédérales et cantonales à définir d'une part des objectifs et d'autre part des mesures afin de garantir la continuité des tâches publiques essentielles, l'information et la protection de la population.

Au niveau local, les communes sont appelées à

- Mettre en œuvre des mesures d'économies d'énergie (gaz et électricité),
- Sensibiliser la population, les employés communaux et les entreprises,
- Assurer l'information vers la population et vers le Canton,
- Assurer les prestations administratives de base,
- Sécuriser les systèmes d'eau potable et d'épuration des eaux usées,
- Planifier le déploiement des points de rencontre d'urgence (ci-après **PRU**).

Chaque commune a dès lors dû désigner une cellule de crise et établir un plan de continuité des activités

Sommaire

1-2 Message du Syndic, Crise énergétique, Carte de séjour, Locations de vacances

3-4 Accès à la déchetterie, Les 1^{er} répondants, Offre médicale plateau Villars-Gryon

5-6 Fête nationale, En bref, La case du moutonnier de Châtillon

7-8 Maison du Terroir, Société de Gym et Nouvelles du tourisme

dans un esprit de préparatifs, en espérant bien entendu ne jamais en avoir besoin.

Une page d'information a été ouverte dans les actualités sur le site www.gryon.ch et sera tenue à jour en fonction de l'évolution de la situation. Elle contient aussi les liens sur les informations de la Confédération et du Canton.

Si des délestages importants (coupure de 4h ou plus) devaient être introduits, ce qui représente la mesure extrême, les communications téléphoniques ne seraient plus forcément disponibles. La Municipalité a dès lors défini que le **PRU de 1^{er} degré sera à la Maison de commune, Rue du Village 1**. La population pourra venir s'y renseigner en tout temps ou demander de l'aide, des batteries de secours y étant prévues pour maintenir les prestations administratives et communications avec les services de secours.

En cas de pénuries plus graves, soit coupures de longue durée d'électricité et/ou de gaz impactant les chauffages, un **PRU de 2^{ème} degré est prévu au dépôt communal et à l'abri PC de la Barboleuse**, route des Renards 2, ces deux bâtiments ayant un chauffage garanti par chaudière à pellets.

Nous en sommes actuellement au stade 1 du plan Ostral de la Confédération qui prévoit les 4 stades suivants :

- 1- appel général aux économies,
- 2- interdictions et restrictions de consommation,
- 3- contingentement des gros consommateurs et
- 4- délestages cycliques.

Comme déjà annoncé par un envoi à tous les ménages, les mesures d'économies mises en place localement consistent à réduire les horaires d'accès à la station de lavage des véhicules, à renoncer à la pose des décorations hivernales, à faire baisser ou restreindre l'éclairage public, à réduire la température des locaux publics et à ne pas installer la patinoire de la Barboleuse (la zone de loisirs de Fricence demeurant ouverte).

Le Conseil d'Etat vaudois a édicté par décret la limitation de l'éclairage non essentiel. Les enseignes lumineuses et l'éclairage des bâtiments non résidentiels doivent être éteints une heure après la fin de l'activité. Les illuminations commerciales de Noël doivent être éteintes entre 23h et 6h du matin.

L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas.

- 1- NOUVELLE CARTE DE SEJOUR
- 2- OBLIGATIONS POUR LES LOGEURS

CARTE DE SEJOUR

En fonction des règlements récemment modifiés sur les taxes touristiques, une nouvelle carte de séjour « Bienvenue » sera éditée dès 2023 en remplacement de la carte « libre-accès » pour les résidents secondaires et les hôtes de passage.

Les tarifs de la taxe de séjour ont été annualisés, de même que les offres ou rabais qui n'étaient jusque-là appliqués qu'en saison estivale.

La taxe de séjour à payer toute l'année sera dès lors de fr. 3.80 pour les adultes et de fr. 1.90 pour les enfants de 6 à 15 ans.

La taxe sur les résidences secondaires n'a pas subi de changement de son taux basé sur la valeur du bien immobilier mais le montant minimum à payer est passé de fr. 350.- à fr. 450.- le maximum restant fixé à fr. 3'000.-.

En fonction d'une convention entre l'Union des communes vaudoises et la plateforme en ligne Airbnb, il est aussi prévu de pouvoir encaisser la taxe de séjour à la base pour ce genre de locations.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les nouvelles offres, prestations ou rabais auxquels donne accès cette carte de Bienvenue sur le site internet www.gryon.ch ou auprès de la Maison du tourisme.

Pour les habitants indigènes, il sera possible d'acquérir une carte « fidélité » au prix de fr. 95.- pour les adultes et fr. 65.- pour les enfants, par an, pour obtenir également des avantages, dont

certain accès totalement gratuits durant la saison estivale. À noter que le tarif indigène pour les habitants va être abandonné et reporté sur cette carte fidélité.

REGISTRE DES LOUEURS

Le Canton de Vaud a introduit en mai 2022 de nouvelles obligations légales dans la Loi sur l'exercice des activités économiques. Ces modifications soumettent à une obligation d'annonce les locations ou sous locations d'hébergements de brève durée. *Vous n'êtes pas concerné si vous occupez ou louez un logement en domicile principal (plus de 90 jours par an).*

En résumé :

- 1- Les loueurs ont l'obligation de s'annoncer aux autorités communales pour toute location de tout ou partie d'un logement contre rémunération, à compter d'une nuitée au minimum. L'annonce devra fournir les coordonnées du loueur, la localisation des hébergements et la capacité d'accueil.
- 2- Les loueurs tiennent un registre permettant le contrôle des personnes hébergées (ils conservent une copie d'une pièce d'identité ou d'un passeport) et mentionnant les périodes d'occupation. Les loueurs remettent chaque mois une copie du registre à l'autorité communale compétente.

La tenue de la liste des loueurs et des vérifications des annonces d'occupation a été déléguée par la Municipalité à la Maison du tourisme. Dès janvier 2023, les loueurs trouveront sur le site www.gryon.ch un formulaire d'annonce ainsi que l'adresse où retourner chaque mois la feuille de registre.

Nous saisissons l'occasion de ces informations pour rappeler qu'une autre base légale, la Loi sur le contrôle des habitants, impose aussi aux logeurs d'annoncer les arrivées et départs de locataires s'installant en domicile principal, ceci

auprès du bureau communal. Des formulaires sont aussi disponibles sur le site communal.

ACCES A LA DECHETTERIE

Comme déjà annoncé lors de l'introduction des nouvelles cartes rouges pour le tri des déchets alimentaires GastroVert, un portail magnétique a été posé à l'entrée de la déchetterie.

Il permettra non seulement des comptages et des statistiques sur les affluences au site, mais aussi de réguler et mieux contrôler les dépôts et encaisser les taxes prévues dans la directive communale annuelle que vous trouverez mise à jour sur la page dédiée du site communal.

Dès ce jour, les accès doivent se faire avec cette carte rouge qui a été envoyée à chaque ménage ou propriétaire de résidence secondaire. Si vous ne l'avez jamais reçue, vous pouvez en demander une au bureau communal.

Merci de conserver précieusement cette carte car les duplicatas devront vous être facturés au prix de fr. 20.-. En cas de départ de la commune ou de vente du bien immobilier, la carte est à rendre au bureau communal. À défaut, une facturation de fr. 20.- vous sera adressée.

Et n'oubliez pas que cette carte vous permet d'accéder aux conteneurs GastroVert pour éliminer vos déchets alimentaires et soulager votre sac blanc officiel.



Les premiers répondants recrutent



Votre mission : sur appel du 144, vous portez assistance aux patients en amont de l'arrivée de l'ambulance.

Votre activité : fonction rémunérée sous contrat avec le Centre de secours et d'urgences du Chablais et des Alpes vaudoises. Formation complète aux premiers soins.

Votre profil : 18 ans révolus, permis pour voiture, domicile sur le plateau Villars-Gryon.

Ce service a fait ses preuves dans bien des cantons et pays. La population a besoin de personnes disposées à s'engager pour le bien de la collectivité. N'hésitez plus !

**PRISE EN CHARGE MEDICALE SUR
LE PLATEAU VILLARS-GRYON**



A

u début de cette saison hivernale, nous tenons à informer la population habitant Villars et Gryon des prestations médicales disponibles sur le plateau au 1^{er} décembre 2022. Avec deux

cabinets, celui du Dr C. Baraschi et celui du Dr C. Loiret-Bernal (Centre Médical International de Villars) pour assurer l'ensemble des consultations de médecine générale, la situation est tendue, d'autant que la garde des pistes devra être assurée 7 jours sur 7 (pour la période de décembre à avril).

Si une phase de recrutement de médecin(s) a été lancée depuis déjà plusieurs mois, les chances de trouver rapidement plusieurs renforts sont minimes. Il est en effet difficile de trouver des médecins formés, répondant aux critères fixés par la Confédération en termes de formation. Outre des infirmier.ère.s et assistant.e.s médicales présent.e.s dans les deux cabinets, il est néanmoins possible que le Dr Loiret-Bernal puisse bénéficier ponctuellement d'un.e confrère à temps partiel. Mais cela ne couvrira pas l'ensemble des besoins médicaux du plateau Villars-Gryon.

En dehors des heures d'ouverture des deux cabinets et pour toute urgence non-vitale, il est demandé d'appeler la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), au **0848 133 133**. Cette Centrale a pour mission d'évaluer la gravité de chaque situation, de cerner les demandes et d'apporter aux appelants l'assistance dont ils ont besoin, en ayant recours aux diverses ressources disponibles : médecin de garde, équipe infirmière mobile, par exemple.

Afin de renforcer la présence médicale sur le plateau Villars-Gryon au profit de la population résidente, un groupe de travail, composé de représentant.e.s des Municipalités d'Ollon, Mme Caroline Ganz-de Meyer, et de Gryon, M. Georges Vittoz, du Réseau Santé Haut-Léman, de l'Hôpital Riviera-Chablais, des deux médecins installés et de la directrice de la Direction Générale de la Santé du canton de Vaud, a été créé pour travailler sur des solutions pérennes.

Nous sommes conscients des désagréments que cela peut occasionner, notamment pendant la saison de ski, mais tout est mis en œuvre pour trouver des solutions.

Pour le Réseau Santé Haut-Léman :

Vincent Matthys

Directeur

Virginie Muller-Juge

Responsable de projet

FÊTE NATIONALE

La situation sanitaire permettant à nouveau les rassemblements, nous avons été heureux de pouvoir organiser une fête nationale pour réunir la population et les hôtes de Gryon, sans feu patriotique malheureusement puisque la sécheresse a sévi durant de longues semaines.

Nous avons testé cette année avec succès un cortège aux flambeaux depuis la télécabine jusqu'à la Grande-salle de Barboleuse. Nous avons regretté de supprimer une partie de ce cortège au Village mais le déplacement usuel en train spécial n'avait convaincu que très peu d'adeptes ces dernières années. Cette formule va certainement être pérennisée.

Nous avons eu l'honneur de recevoir comme orateur une personnalité politique influente en la personne de M. Laurent Wehrli, conseiller national, que nous remercions pour sa disponibilité.



(de gauche à droite : S. Jaymes, P.-A. Burnier, L. Wehrli, G. Vittoz, G. Perrin)

EN BREF

⇒ **Travaux sur la route cantonale** RC719 (estacades et nouveau pont depuis la Barboleuse en direction d'Arveves). La Direction générale de la mobilité et des routes a ouvert une page d'information sur son site afin que les usagers puissent suivre l'évolution de ces travaux qui se dérouleront sur plusieurs années. Un lien direct est possible depuis le site communal www.gryon.ch.

⇒ Le traditionnel **loto des sociétés locales** de fin d'année se déroulera le 30 décembre à la Grande-salle de Barboleuse. Venez nombreux soutenir nos sociétés !

⇒ Nous tenons à remercier les enfants de feu M. **Alain Favrod**, artiste bien connu à Gryon, ces derniers ayant offert à la Commune une sculpture en bois qui a été installée devant la Grande-salle de Barboleuse.



⇒ Vous l'aurez remarqué, les murs de soutènement et **cours de l'école** de Gryon ont subi des travaux de rénovation durant cet été, avec pose de nouvelles barrières et plantation d'un tilleul afin d'apporter des zones d'ombre dans le futur. L'entrée du village apporte ainsi une image plus plaisante. En revanche, nous sommes conscients du mur inesthétique qui est demeuré après la démolition de l'immeuble du Ganguelin mais ce dernier sert de soutien au trottoir et sera maintenu en attendant un futur projet dans ce secteur.

- ⇒ Une étude a été initiée en vue de faire un inventaire des possibilités de couverture en **panneaux solaires** de diverses toitures d'immeubles communaux, soit en partenariat avec des fournisseurs en énergie, soit en autonomie.
- ⇒ Cette année, une large campagne de courriers a été lancée auprès des propriétaires dont les terrains ne sont pas entretenus mais surtout pour **les haies le long des voies publiques**. Il importe en effet, et selon les dispositions légales, que les plantations en bordure des routes soient maintenues à une hauteur maximale de 2 m afin de garantir la visibilité des usagers mais aussi pour prévenir les zones d'ombre et la formation de glace en hiver. Nous remercions toutes les personnes qui ont pris la peine de donner suite à nos demandes et précisons que pour celles qui ne se seraient pas exécutées, la commune peut se substituer au propriétaire et ordonner les travaux à ses frais.

LA CASE DU MOUTONNIER DE CHATILLON

Cet été, l'équipe communale, aidée d'entreprises et de bénévoles, a remis sur pied la vieille case du moutonnier de Plan Châtillon. Cet édifice au confort spartiate permet au berger de se mettre à l'abri durant les mauvais jours lors du passage des troupeaux sur cet alpage situé entre Champ de Gryonne et le Culan.

Cette case avait souffert de l'usure des ans et la réfection s'est faite dans le respect de l'ouvrage d'origine.



La Maison du terroir fête cette année **ses 20 ans d'existence** au cœur du Village de Gryon.

Sa réputation n'est plus à faire, véritable petite caverne aux trésors qui permet à chacun de trouver le cadeau idéal, la petite décoration originale ou de déguster des produits délectables, fabriqués de manière artisanale.

Rappelons que cette boutique vit grâce à ses membres qui sont des artisans et producteurs de la région qui se sont unis en association à but non

lucratif. Ces derniers travaillent bénévolement pour assurer les gardes des heures d'ouverture. Ce fonctionnement a fait ses preuves et permet de maintenir la boutique ouverte les après-midis en semaine et les journées des samedis.

Il devient néanmoins difficile de remplir toutes les plages horaires par les seuls membres et UN APPEL est lancé aux personnes qui seraient prêtes à donner de leur temps régulièrement pour tenir la boutique, même sans être artisan ou artisane. Vous serez bienvenu dans une équipe motivée et sympa. Ce sera aussi l'occasion de tisser de nouveaux liens sociaux dans le village. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous confectionnez des articles, œuvres ou produits, vous pouvez aussi devenir membre de notre association. Nous cherchons continuellement à diversifier notre offre.

Nous vous attendons dès lors avec plaisir !
contact :
Mme Nicole Rahmé, nicole.rahme@bluewin.ch



La Gymnastique Multisports de Gryon (GMG) recherche :

Un/e moniteur/trice

pour reprendre les activités des aînés dès la rentrée scolaire 2023/2024, c'est-à-dire dès le jeudi 24 août 2023 de 18h45 à 19h45 à la Grande salle de Barboleuse à Gryon. Pour de plus amples informations, contacter la Présidente Mme Caroline Morona, tél. 079 366 75 99.

Retrouvez le Grillon en ligne, et plein d'autres informations sous www.gryon.ch

Nouvelles du tourisme



Nouveautés touristiques

1) Piste ludique et Big Airbag à Fricence

Afin d'offrir une alternative aux enfants et suite à la décision de ne pas exploiter la patinoire de la Barboleuse pour la saison hivernale, une nouvelle piste ludique pour les enfants sera aménagée à Fricence au mois de janvier 2023.

Les enfants pourront ainsi profiter de modules et de bosses qui rendront leur apprentissage du ski divertissant.

Au même endroit, une infrastructure de bouées sur neige avec un saut dans un airbag géant sera installée avec une exploitation prévue en haute saison et les weekends.

2) Quelle vie de chien !

En partenariat avec la Maison du tourisme, l'Arco Mushing Team se présente :

Des paysages enneigés, un attelage silencieux foulant la poudreuse, un musher qui guide ses chiens à la voix, des individus confortablement installés dans le traîneau et regardant le magnifique paysage de Cergnement défiler. Voilà à quoi ressemble une balade en traîneau avec l'Arco Mushing Team.

Bertrand a un certificat de gardien d'animaux et Emma est vétérinaire. Ils détiennent à eux deux 35 chiens dans les règles de la protection suisse des animaux et ont décidé de faire de leur passion commune, leur métier.

Derrière les balades, il y a un travail énorme : éduquer les chiots et les adultes, créer des sous-groupes dans une meute afin de favoriser les bonnes interactions entre les chiens (chacun doit se sentir à sa place et en paix selon son caractère), les nourrir, les soigner, les câliner, jouer avec eux, entretenir les infrastructures, etc. Chaque chien est différent et il faut en faire ressortir le meilleur.

Des entraînements sont nécessaires pour que le groupe de chiens soit préparé pour l'hiver, ce sont des sportifs. Récupération, cardio, endurance, séances d'ostéopathie, levers à 5 h. du matin, fins de journée à 19 h. pas de week-end. En résumé, ce sont de longues journées en toutes saisons.

L'été, place à la cani-rando et aux activités au chenil pour adultes et enfants.

C'est important pour Emma et Bertrand de pouvoir présenter la meute au public toute l'année, de montrer toutes ses facettes. L'expérience sera vécue et ressentie de façon différente en traîneau ou en rapport individuel avec la cani-rando. Ces chiens ne seront jamais qu'un carrousel, ils ont une histoire, un vécu et surtout, beaucoup d'amour de la part de leurs maîtres.



Programme des activités et animations

Tous les lundis : Initiation au ski de randonnée - Frience

Tous les mardis : Initiation au skating ou ski de fond classique

Les mardis et samedis : Skijoring et équitation sur neige – Cergnement

Du mercredi au dimanche : Balade en traîneau avec des chiens polaires – Cergnement

Tous les vendredis : Baptêmes en parapente à ski – Les Chaux

Tous les jours (sur demande) : Initiation au mushing, pilotage d'un traîneau - Cergnement

Tous les jours (sur demande) : Cani-Rando, balade avec un chien polaire – Cergnement et Frience

Tout l'hiver : Exposition « L'univers du chien de traîneau » - Cergnement

23 déc. Apéro au coucher de soleil en raquettes

24 déc. Visite du Père Noël et de ses chiens polaires - Fond de Ville

26 déc. Randonnée en raquettes et méditation

30 déc. Loto des Sociétés Locales – Grande salle

30 déc.

Contemplation de la nature en raquettes

1^{er} janv.

Concert itinérant de la fanfare et fête du Nouvel-An de l'APR2 – Barboleuse

6 janv.

Concert Classique de l'An « Argentinos en Europe » - Temple de Gryon

7 janv.

Tournée aux saucisses de la Jeunesse de Gryon

7 janv.

Randonnée en raquettes à la pleine lune

14 janv.

Repas aux saucisses de la Jeunesse de Gryon

15 janv.

Evasion en raquettes et yoga

21 janv.

Randonnée en raquettes et contemplation de la nature pour femme enceinte

7-14-21-28 janv.

Prolongation de l'ouverture des pistes de Frience jusqu'à la nuit

4-5 fév.

Ski Test Movement - Fracherets

11-12 fév.

Bar de la Jeunesse de Gryon - Les Chaux

12 fév.

Baptêmes en montgolfière - Frience

16-23 fév.

Fin de journée ski et luge en musique - Frience

18-19 fév.

Bar de la Jeunesse de Gryon – Les Chaux

18 fév.

Soirée conférence sur le 100^{ème} anniversaire de la 1^{ère} ascension du Miroir de l'Argentine – Grande salle de Barboleuse

19 fév.

DJ Day à Frience

25-26 fév.

Weekend Nordique à Frience et Telekids

25 fév.

Après-ski à Frience et concert Rock

2 mars

Fin de journée ski et luge en musique à Frience

4-5 mars

Frience ski vintage

5 mars

Concert 80's à Frience

11 mars

Soirée conférence sur les chiens polaires – Grande salle

11 mars

Telekids, rencontre de riders et initiation au télémark pour les enfants

1 au 9 avril

Snow Tubing - Frience

1-2 avril

Weekend celtique - Cergnement

8 avril

Concert de fin de saison - Barboleuse

9 avril

Concert classique de Pâques - Temple de Gryon

15 avril

Marché villageois de Pâques